Consultation publique
PDGMR 2020-2025

9 janvier 2020

Qui sommes-nous?

MOUVEMENT
DE CAFÉS & RESTAURANTS
POUR L'ENVIRONNEMENT

Premier système québécois de consigne sur les gobelets de boissons pour emporter

Projet 0.25$

Stop Ustensiles

Catégorie 1 : Réduction à la source

Mettre fin au plastique non valorisé et autres matières à usage unique (Action 1.1)

Recommandation:

Encourager l’accès à des alternatives réutilisables, durables, et disponibles en consigne

Catégorie 2 : Valorisation de l'ensemble des matières organiques générées

Interdire progressivement l'élimination des matières organiques dans les commerces et épiceries avec pour priorité les principaux générateurs (Action 2.1.5)

Recommandation: Établir des **mesures spécifiques de collecte** des matières organiques **pour les cafés et restaurants**

Interdire progressivement l'élimination des matières organiques dans les commerces et épiceries avec pour priorité les principaux générateurs (Action 2.1.5)

Recommandation: Réaliser une nouvelle **étude de caractérisation des matières résiduelles dans les ICI**

Mais aussi....

Mettre en place des mesures d’écofiscalité!

Sortons de l'**idéologie du « meilleur déchet »**
pour **combattre la culture du jetable**.

Une saine gestion des matières résiduelles devra tôt ou tard passer par une **transition vers de nouvelles façons de s'approvisionner et de consommer** .

MERCI !

La vague

Catégorie 3 : Collecte systématisée des matières recyclables

Étendre et optimiser la collecte des matières recyclables hors foyer pour les lieux de fort achalandage et dans les ICI assimilables à des résidences citoyennes (Action 3.1)

Recommandation: Adapter la fréquence des collectes de matières recyclables afin de refléter la réalité de
génération des cafés et restaurants

Étendre et optimiser la collecte des matières recyclables hors foyer pour les lieux de fort achalandage et dans les ICI assimilables à des résidences citoyennes (Action 3.1)

Recommandation: Campagne de sensibilisation qui cible spécifiquement les **matières traitées par ces commerçant.e.s**

Créer des indicateurs publics de traçabilité, de performance et de transparence concernant la gestion des matières résiduelles